

INFO'OURCELLES – SAPICOURT

TRAVAUX MAIRIE - SALLE COMMUNALE :

Comme vous l'avez constaté lors des élections du 22 avril dernier, les travaux de la réhabilitation de la Mairie avancent correctement.

CEREMONIE DU 08/05/2007 :

Nous vous convions le mardi 8 mai 2007 à 11 heures à la Mairie afin de fêter solennellement la victoire de 1945.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de cette cérémonie.

Le Maire et les Conseillers Municipaux.

TERRAINS COMMUNAUX :

La commune possède 4 terrains dans la zone Nab de l'Association Foncière Urbaine. Leur prix de vente a été fixé sur la base des dernières ventes pratiquées sur la commune, soit 145 € et 150 € le m².

DELIBERATIONS DU CONSEIL :

Depuis la diffusion du dernier bulletin d'information du mois de septembre 2006, les principales délibérations suivantes ont été prises par le Conseil Municipal :

Le 10 novembre 2006

- Autorisation donnée au Maire afin de régulariser la vente d'un terrain communal au prix de 145 euros le m².
- Une côte irrécouvrable a été votée suite au non-paiement de loyers d'un montant de 842 euros.

Le 15 décembre 2006

- ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire), le conseil municipal a voté le renouvellement de la convention avec la D.D.E.
- Rétrocession de voiries sur le domaine communal. Le Conseil Municipal à 7 voix pour et 1 abstention accepte la rétrocession des voies St Vincent, St Eloi et Mozart (AFU) lorsque 80 % des terrains constructibles seront construits, lorsque le Syndicat des Eaux de la Garenne aura donné son aval pour les compteurs d'eau et lorsque toutes les dégradations (s'il y a) auront été réparées de façon pérenne.
- Vente de la parcelle C114 au lieu-dit « La Plante » à la communauté de Communes. Il s'agit d'une régularisation suite à l'assainissement de la commune.

Le 16 février 2007

- Autorisation donnée au Maire afin de régulariser la vente d'un terrain communal au prix de 150 euros le m².
- Adhésions au SIEM (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Marne) : plus de 46 communes ainsi que 2 communautés de communes ont demandé leur adhésion à ce syndicat. Le conseil municipal a donné un avis favorable. Nous sommes toujours en attente des travaux d'enfouissement rue Paul Bouton.

- Le conseil municipal a autorisé le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DGE (Dotation Globale d'Equipelement) pour l'enfouissement de l'éclairage public rue Paul Bouton.

- Logement communal : Le conseil municipal a décidé la réhabilitation du logement communal et a choisi les entreprises qui seront chargées des différents travaux.

Le 6 avril 2007

- Vote du compte administratif de 2006 qui fait apparaître un report positif de 13 380 euros sur le budget unique de 2007.

- 4 taxes : TH 12.75 %, TFB 19.50 %, TFNB 17 %, TP 9 %.

- Subventions à diverses associations.

- Budget 2007

- Travaux prévus pour 2007 : Terrassement, réalisation de voie et pose de bordurette sur la sente impasse des Jardins Michauts, pose d'un candélabre au coin de cette même sente (ses deux devis ont été renvoyés fin juillet 2006 pour accord mais l'entreprise n'est toujours pas venue faire ces travaux), pose d'un candélabre à l'entrée du village par la route de Muizon et un autre rue de Bury. Aménagement : du chemin de la Fontaine à Sapicourt, l'extérieur du foyer rural et un parking devant la mairie. Achats : de mobiliers pour le foyer rural ainsi que pour le bureau de la Mairie, pose d'un panneau avec le plan du village, un tracteur tondeuse.

- Monsieur Ronseaux Denis a émis le souhait de mettre à l'étude la viabilisation de la ruelle Vantelet qui nécessite un élargissement afin de répartir la circulation sur les rues de Bury, du Montcet et Vantelet et permettre ainsi une sortie sur la rue Paul Bouton. Le projet sera soumis à une étude.

AFU :

Des maisons commencent à voir le jour dans la zone NAB

ETAT CIVIL DEPUIS SEPTEMBRE 2006 :

Naissances :

RONDO Julie née le 4 mai 2006

SARTORETTI Nathan né le 28 février 2007

MAZZINI Clarence née le 20 mars 2007

Décès :

RONSEAUX Jocelyne décédée le 20 janvier 2007

BENNE A VERRE

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire savoir lorsque cette benne est pleine afin de la faire vider le plus rapidement possible

Nous vous rappelons également que les papiers, bouchons et autres détritrus ne sont pas à déposer auprès de la benne qui nous le rappelle n'accueille que le verre.